

Avis de constitution

SOCIETE « DENGUELE RESSOURCES MINIERES »

Siège Abidjan Cocody, Angré Djibi Extension vers  
l'école EPP Chef Adou N'tamon, lot 352, ilot 44., Lot 352,  
Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DENGUELE RESSOURCES  
MINIERES »

Objet : ACTIVITE MINIERE,  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de  
donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et  
immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter  
l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Angré Djibi Extension vers  
l'école EPP Chef Adou N'tamon, lot 352, ilot 44., Lot 352,  
Ilot 44

Dirigeant(s) M KANGA BOUADOU ANGE PATRICK BLAISE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06861 du 04/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41052/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

